



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GUINGAMP, LE 11 AVRIL 2025

## SOLIDARITÉ TERRITORIALE

LE DÉPARTEMENT ET LA VILLE DE GUINGAMP SIGNENT UN CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE TERRITOIRE

Ce vendredi 11 avril, le Département des Côtes d'Armor et la commune de Guingamp ont signé un contrat départemental de territoire qui soutiendra les projets d'investissement de la commune à hauteur de 378 798 €, en présence de Philippe Le Goff, maire de Guingamp, Christian Coail, président du Conseil départemental et Vincent Alleno, vice-président du Département délégué aux finances, au numérique et aux contrats de territoire.

« Malgré un contexte financier très contraint, le Département fait le choix de maintenir pleinement le dispositif des contrats de territoire. Il est essentiel de maintenir la solidarité territoriale et de voir se réaliser de nombreux projets profitant à chaque Costarmoricaine et chaque Costarmoricain. Ici à Guingamp, nous sommes particulièrement heureux de participer à un projet qui redynamisera le centre-ville », se réjouit **Christian Coail**, président du Conseil départemental des Côtes d'Armor.

« En tant que maire bâtisseur, je suis fier de présenter le projet de réaménagement de la place du Vally, un espace central qui incarne notre vision d'une ville moderne et inclusive. Ce projet ambitieux a été conçu pour répondre aux multiples besoins de nos habitants tout en valorisant notre patrimoine urbain.

La place du Vally s'inscrit dans les modernités avec des fonctions sécurisées, notamment pour le transport scolaire, mais aussi festives et conviviales. Elle devient un lieu de cohésion sociale grâce à la Maison des Projets, un espace dédié aux initiatives citoyennes et communautaires. Nous avons également pensé à la flânerie et au bien-être des jeunes avec des espaces aménagés pour eux. Enfin, cette place reste très fonctionnelle, notamment par ses usages liés au stationnement, afin de faciliter l'accès au centre-ville pour tous.

Le Vally Velum est une structure unique qui symbolise notre ambition architecturale et notre identité urbaine. Ce tripode innovant de 10 mètres de haut, recouvert d'une toile tendue, est un véritable défi technique et esthétique. Il renforcera l'attractivité de notre centre-ville en accueillant dans des conditions optimales le marché hebdomadaire ainsi que les grands événements culturels tels que le festival de la Saint-Loup ou encore la Fête de la musique. Ce projet est soutenu par le contrat départemental de territoire signé avec le Département des Côtes-d'Armor, qui finance une partie des travaux. Nous sommes reconnaissants pour ce partenariat essentiel, qui permet à Guingamp de se projeter vers l'avenir tout en respectant son histoire et sa richesse culturelle.

La livraison des travaux est prévue pour juillet. Ce réaménagement marque une étape clé dans la transformation de notre ville, en faisant de Guingamp un modèle d'urbanisme durable et dynamique. Ensemble, nous construisons une ville où il fait bon vivre et où chacun peut trouver sa place », détaille **Philippe Le Goff**, maire de Guingamp.



Les contrats départementaux de territoire 2022-2027 ont pour objectif d'accompagner chaque commune des Côtes d'Armor dans la réalisation de projets au bénéfice des habitants. Le Département des Côtes d'Armor a fait le choix de soutenir les investissements intervenant en faveur des thématiques suivantes : solidarités humaines, transition écologique et aménagement du territoire, équipements culturels et sportifs, patrimoine historique, développement de circuits courts en faveur d'une alimentation durable, ouvrages d'art, assainissement, eaux pluviales, eau potable, ou projets d'investissement innovants.

## Montant de l'enveloppe 2022-2027 pour la commune de Guingamp : 378 798 €

### LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DU VALLY

La totalité de l'enveloppe du contrat départemental de territoire sera consacrée au projet de réaménagement de la place du Vally, située en plein centre-ville de Guingamp, et la construction du Vally Velum. Cette structure innovante est un tripode de 10 mètres de haut recouvert d'une toile tendue, qui renforcera l'attractivité du centre-ville, l'inclusion et le lien social. Elle permettra d'accueillir dans de meilleures conditions le marché hebdomadaire, mais aussi les manifestations qui ponctuent l'agenda culturel de la ville telles que le festival de la Saint-Loup, fête de la musique, etc. La livraison des travaux de réaménagement de la place du Vally est prévue pour décembre 2025.

Le contrat de territoire prévoit également le déclassement de certaines voiries départementales en voies communales :

- **RD 787** : rue du Maréchal Foch, route de Callac, rue des Salles et rue du Général de Gaulle
- **RD 5** : rue du Colonel Brébant
- **RD 54** : rue de la Madeleine (de la Place St Michel à la limite communale de Grâces)

Le projet de réaménagement de la place du Vally et le Vally Velum



### CONTACT PRESSE

Direction de la Communication  
Marion Sevenier  
marion.sevenier@cotesdarmor.fr  
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83